



Séance ajournée
du 26 mars 2014

Lendemain du Conseil des commissaires

Sujets

- Approbation - Addenda au Protocole d'entente entre la Ville de Gatineau et la CSPO
- Soumission - Projet « Aménagement - Centre communautaire du Plateau »
- adhésion au mandat du CCSR relatif à l'acquisition d'ordinateurs pour 2014-2015
- Modification à la résolution CC-13-14-009 - Séances du Conseil

Message du Président

Le président, M. Jean-Pierre Reid, ouvre la séance et constate le quorum. Un moment de silence est respecté pour toutes les personnes qui ont subi la perte d'un être cher ou qui sont présentement en convalescence.

Approbation - addenda au Protocole d'entente entre la Ville de Gatineau et la CSPO concernant le projet d'agrandissement du Centre communautaire à l'École du Plateau

Les membres du Conseil des commissaires ont approuvé l'addenda au Protocole d'entente entre la Ville de Gatineau et la CSPO concernant le projet d'agrandissement du Centre communautaire à l'École du Plateau. Le président et le directeur général de la CSPO sont autorisés à signer ledit addenda au nom de la Commission scolaire.

Soumission - Projet « Agrandissement - Centre communautaire du Plateau - École du Plateau »

Le contrat relatif au projet « Agrandissement - Centre communautaire du Plateau - École du Plateau » a été accordé à la firme Boless de Gatineau au montant de 517 000 \$ (avant taxes).

Adhésion au mandat du CCSR relatif à l'acquisition d'ordinateurs pour l'année scolaire 2014-2015

Les membres du Conseil des commissaires ont proposé que la Commission scolaire adhère au mandat d'achat du CCSR, pour un engagement de 525 000 \$. Le directeur général a été autorisé à signer pour et au nom de la Commission scolaire les mandats d'achat et les bons de commande qui en découlent.

Modification - Résolution CC-13-14-099 - Avis public - Règlement fixant le calendrier des séances du Conseil des commissaires

Un avis public sera émis à l'effet que la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais a l'intention, à sa séance du 9 avril 2014, d'adopter le Règlement fixant l'heure et le lieu de ses séances ordinaires, et que telles séances se tiendront:

Jour et heure

- ♦ le 2^e mercredi de chaque mois à 19 h 30 sauf pour les mois de juillet, août, octobre et janvier
- ♦ une séance ordinaire aura lieu le 3^e mercredi du mois de mai
- ♦ une séance ordinaire aura lieu le 4^e mercredi du mois de septembre.

Lieu

Centre Mgr-Lucien-Beaudoin, 34, rue Binet, Gatineau (Québec).

Le projet sera adopté lors de la séance du Conseil des commissaires du 9 avril 2014. Le texte du Règlement peut être consulté au Secrétariat général de la Commission scolaire. Ce projet entrera en vigueur dès son adoption.



Prochaine séance du Conseil des commissaires:

le mercredi 9 avril 2014 à 19 h 30.

Nous vous invitons fortement à rendre public ce document. À la suite de chaque séance du Conseil des commissaires ou du Comité exécutif de la Commission scolaire, un petit bulletin informatif sera présenté.

Suivez-nous sur Facebook!

Pour plus de renseignements:

Mme Jocelyne Bertrand, coordonnatrice aux communications

Secrétariat général - Service des communications Tél.: 819 771-4548 poste 850711

ou par courriel: jocelyne.bertrand@cspo.qc.ca

Site Web de la CSPO: www.cspo.qc.ca

Suivez-nous sur Facebook



Ensemble vers la réussite